

PRESTATION SPÉCIFIQUE ET INDIVIDUALISÉE DE MOBILISATION

PUBLIC CONCERNÉ

La PSIM s'adresse à un public bénéficiaire de l'obligation d'emploi rencontrant des difficultés de mobilisation dans la mise en oeuvre d'une démarche d'élaboration de projet professionnel.

Elle vise à :

- Évaluer les besoins, les potentiels et la volonté d'agir
- Identifier les freins et appuis
- Redonner un rythme de travail, redynamiser
- Renforcer la capacité d'engagement et le sens de l'effort
- Déterminer des pistes d'orientation réalistes
- Définir un projet professionnel

La prestation débute par un diagnostic global de la situation de la personne et de sa volonté de s'investir dans un parcours d'insertion.

A l'issue de cette phase la personne peut s'avérer relever d'une autre prise en charge (arrêt de la prestation et bilan écrit) ou peut poursuivre sur un axe plutôt "remobilisation" ou plutôt "projet".

OBJECTIFS

Définir un plan d'action ou des préconisations de suite de parcours en concertation avec le bénéficiaire. Synthèse écrite destinée au bénéficiaire et au prescripteur.

MÉTHODES UTILISÉES

- Parcours individualisé et en collectif
- Études autobiographiques, tests diversifiés selon les besoins exprimés : personnalité, efficacité, connaissances...
- Tests psychotechniques
- Auto-évaluations diverses
- Exercices de redynamisation et reprise de confiance

ORGANISATION

La PSIM est réalisée par une équipe pluridisciplinaire constituée d'un formateur, d'un psychologue ainsi que d'un médecin.

Financier

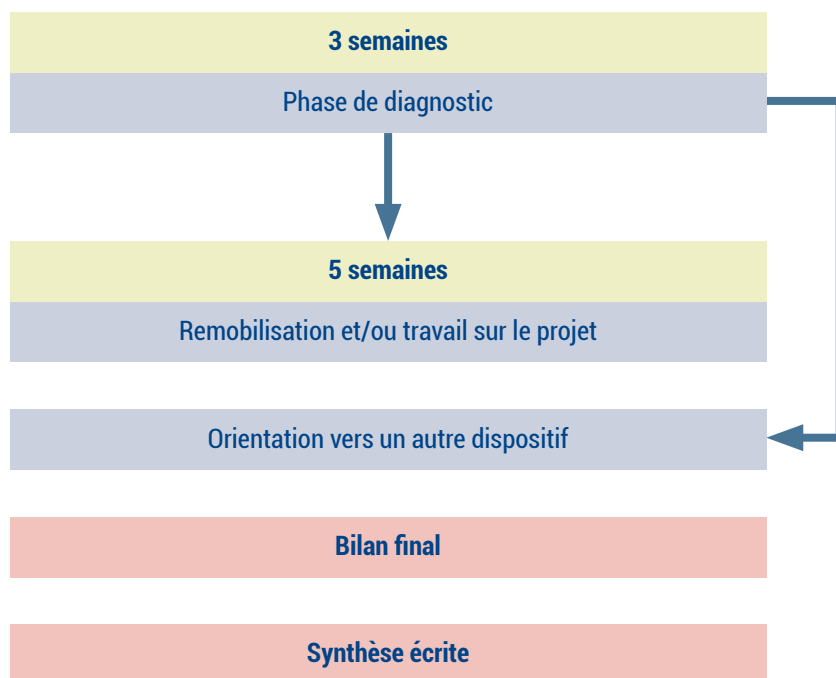


Prescripteurs

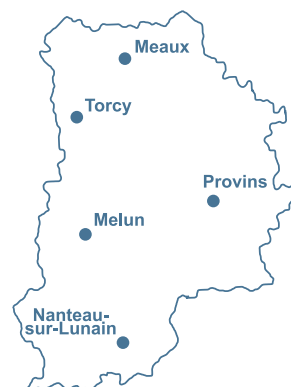
Cap Emploi, Pôle Emploi,
Missions Locales

PROGRAMME

La PSIM dure entre 96 et 100 heures sur 25 jours répartis sur 3 mois au maximum. Elle se déroule à temps partiel..



Lieu de réalisation



Contact

Véronique ROLLIN
Centre de Réadaptation
Professionnelle
et de Formation COS CRPF
Tél. : 01 64 45 18 14
Fax : 01 64 45 33 18
vrollin@fondationcos.org
Web : crpf.fondationcos.org
www.facebook.com/cos-crpf
www.twitter.com/COS_CRPF